

Image not found or type unknown



Vente aux enchères et vendu

Par **halli ben**, le 11/05/2017 à 15:48

Bonjour, je voudrais savoir comment faire et ou aller pour surenchérir un bien adjugé hier.
Ma fille peut-elle racheter le bien.
Merci beaucoup

Par **Visiteur**, le 11/05/2017 à 16:14

Bonjour,
si les enchères sont terminées vous ne pouvez plus surenchérir ?!

Par **halli ben**, le 11/05/2017 à 16:25

bonjour si voilà le message:
Ce n'est qu'à défaut de surenchère dans un délai de dix jours, que la vente deviendra définitive. mais je ne sais pas où ma fille doit se rendre pour surenchérir pour acheter le bien.
Merci pour votre réponse.